

**DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE SAINT-BARDOUX
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 14
Quorum atteint

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BARDOUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil, sous la présidence de Monsieur LARAT Etienne, Maire, en présence des conseillers municipaux : BOUNIOL Amandine, CHEVALIER Hélène, COINTE Catherine, GONIN Frédéric, GUERIN Freddy, LARAT Cyril, PERCHE Stéphane, PERROT Paul, PROD'HOMME Serge, REY Christian

Date de convocation : 13 septembre 2024

Date d'affichage : 13 septembre 2024

Absents représentés : DELENCRE Florian représenté par PROD'HOMME Serge, LE MEUR Hélène représentée par GONIN Frédéric, GUICHARD Nicolas représenté par PERROT Paul

Absent : POUZIN Laurent

Secrétaire de séance : COINTE Catherine

**N° 24-2024 - ATTRIBUTION DES LOTS POUR LES TRAVAUX DE
RESTRUCTURATION ET D'EXTENSION DE L'ECOLE PRIMAIRE, DU
RESTAURANT SCOLAIRE, DU LOCAL TECHNIQUE DE STOCKAGE ET
D'AMENAGEMENT DE LA COUR**

Monsieur le Maire rappelle qu'un appel d'offres dans le cadre du chantier de restructuration et d'extension de l'école primaire, du restaurant scolaire, du local technique de stockage et d'aménagement de la cour a été lancé le 18 juin 2024 pour 12 lots.

Monsieur le Maire informe qu'au 19 juillet 2024, 19 entreprises ont déposé une offre pour les différents lots.

Après analyse des offres par l'architecte ECO TEAM, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 9 septembre 2024 pour prendre connaissance du rapport d'analyse des offres.

Ainsi, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver l'attribution des lots comme suit :

- LOT 01 - TERRASSEMENTS - V.R.D. : **SA BONNARDEL**
- LOT 02 - ESPACES VERTS : **SAS CHEVAL PAYSAGES**
- LOT 03 - DEMOLITIONS - GROS ŒUVRE - MACONNERIE - FACADES : **SARL BILLON FRERES**
- LOT 04 - SOLS MINERAUX : **SAS SOLS VALLEE DU RHONE**
- LOT 05 - CHARPENTE BOIS - COUVERTURE - ZINGUERIE - BARDAGE : **ROYANS CHARPENTE**
- LOT 06 - MENUISERIES EXTERIEURES BOIS : **SAS PAYEN MENUISERIE**
- LOT 07 - MENUISERIES INTERIEURES : **SAS PAYEN MENUISERIE**
- LOT 08 - PLATRERIE - CLOISONS - FAUX PLAFONDS : **SARL THOMASSET FILS**
- LOT 09 - PEINTURE - REVETEMENTS MURAUX : **SAS MEFTA BELOT**
- LOT 10 - CARRELAGES - FAIENCES : **EURL CARROT JLC CARRELAGE**
- LOT 11 - PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION - CLIMATISATION : **SARL GAMON**
- LOT 12 - ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES : **SAS MENELEC**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** l'attribution des lots tel que proposé, ci-dessus,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce chantier.

Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le

ID : 026-212602940-20240923-D202424-DE

La présente délibération sera exécutoire :

- A compter de la transmission complète au représentant de l'Etat
- Après l'accomplissement des mesures d'affichage et de publicité précitée.

Fait et délibéré les jours, mois et an susvisés.

Pour extrait conforme.

Le Maire
Etienne LARAT

